

LES PROJETS PARTICULIERS À L'ÉCOLE PUBLIQUE :

UN CONTEXTE DE
CONCURRENCE QUI
NUIT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE



J'ENSEIGNE,
JE PRÉPARE L'AVENIR



Fédération
des syndicats
de l'enseignement (CSQ)



LES PROJETS PARTICULIERS À L'ÉCOLE PUBLIQUE : UN CONTEXTE DE CONCURRENCE QUI NUIT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Au milieu des années 1980, afin de se donner des outils pour concurrencer les écoles privées sur leur propre terrain, les écoles publiques ont mis de l'avant des projets particuliers. C'est d'abord avec des projets dits de douance qu'ils ont démarré dans différents domaines qui se multiplieront par la suite : Sport-études, concentration langues, profils artistique, informatique, entrepreneurial, etc. Ces projets, de plus en plus nombreux et trop souvent sélectifs, sont maintenant la carte de visite privilégiée des écoles pour attirer les élèves. **Mais qu'en est-il des effets de ces projets particuliers sur la classe ordinaire ?** Considérant que le ministère de l'Éducation n'a aucun portrait de la situation pour alimenter la réflexion lors de l'élaboration de ses politiques, la FSE-CSQ a procédé à une collecte de données, puis a poussé plus loin l'analyse avec une note de recherche. **En voici les principaux constats.**

QUEL EST L'ÉTAT DE L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI AU REGARD DES PROJETS PARTICULIERS ET DE LA CONCURRENCE AVEC LE PRIVÉ ?

PORTRAIT D'ENSEMBLE

Au Québec, en 1970-1971, 5% des élèves fréquentaient le secondaire privé.

En 2012-2013, pour l'ensemble du Québec :

- 21 % des élèves fréquentaient le secondaire privé
- 17 % étaient inscrits dans des projets particuliers au public nécessitant une autorisation du ministre (PEI, programmes officiels Sport/Arts-études)
- Plusieurs étaient inscrits dans d'autres projets qui n'ont pas été comptabilisés de manière centralisée

Huit enfants francophones sur dix vivaient sur le territoire de trente commissions scolaires seulement. Or, en moyenne, 26 % d'entre eux fréquentaient déjà le secondaire privé en 2009, par exemple :

- 42 % dans une commission scolaire de Québec
- 39 % dans une commission scolaire de Montréal
- 36 % dans une commission scolaire de la Montérégie
- 35 % dans une commission scolaire de l'Estrie
- 28 % dans la Commission scolaire de Laval
- 27 % dans une commission scolaire du Bas-Saint-Laurent

Et ce, sans compter les projets particuliers de l'école publique.

Au secondaire, plus de la moitié des élèves ont désormais quitté la classe ordinaire dans la majorité des milieux scolaires. C'est plus d'un élève sur deux. Cela interpelle le personnel enseignant au plus haut point, mais cet enjeu doit également interpeller toute la société et ses décideurs, puisqu'il en va de la conception du rôle et de la mission de l'école québécoise.





LA CONCURRENCE SCOLAIRE N'AIDE PAS LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

En tenant compte de ses impacts, la concurrence scolaire est-elle un avantage ou un inconvénient pour une société ? Permet-elle d'accroître la réussite scolaire moyenne de nos enfants ?

Les travaux d'une vingtaine de chercheurs multidisciplinaires¹ ont démontré que **les milieux scolaires plus hiérarchisés sont globalement moins performants**. Nous savons également que les politiques favorisant la concurrence scolaire ont fait chuter la réussite aux tests PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) et augmenter la ségrégation sociale dans plusieurs pays.

De son côté, le récent comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires (MELS, 2014) en arrive à la même conclusion. Plus encore, il retient que favoriser l'hétérogénéité des classes et des établissements scolaires constitue un moyen peu coûteux d'améliorer l'efficacité du système scolaire, tandis que le placement sélectif des élèves entraîne au contraire **des coûts dus à la concentration d'élèves à risque dans les mêmes groupes**.

Alors que le discours public prête souvent une qualité supérieure au réseau privé, c'est plutôt **la composition de la classe qui est en réalité la pierre angulaire de tout le phénomène**. À ce chapitre, la croissance exponentielle des projets particuliers, à un rythme unique au Québec en réponse à la compétition du privé, a finalement les mêmes conséquences que celle-ci.

D'ailleurs, Statistique Canada concluait, en 2015, que **les écarts entre le public et le privé ne sont causés ni par les ressources ni par les pratiques** des établissements, mais sont « systématiquement imputables à deux facteurs : les élèves qui fréquentaient des écoles secondaires privées étaient plus susceptibles d'avoir des caractéristiques socioéconomiques positivement associées au succès scolaire et d'avoir des pairs dont les parents avaient fait des études universitaires² ». Autrement dit, ce n'est pas un effet de l'école privée elle-même, mais l'effet du regroupement d'élèves provenant de milieux généralement plus favorisés dont les parents ont souvent fait des études supérieures. Plusieurs autres recherches internationales vont d'ailleurs en ce sens³.

L'ÉCOLE À TROIS VITESSES, UN VÉRITABLE CHOIX DE SOCIÉTÉ ?

Des études récentes ont apporté un éclairage nouveau en démontrant les effets de la concentration extrême des élèves en difficulté et défavorisés dans la classe ordinaire. Par des décisions locales, « une séparation physique des élèves s'effectue selon leurs performances scolaires et leur indice de défavorisation. [À] caractéristiques individuelles identiques, l'organisation actuelle des groupes-classes est **un facteur pouvant entraver la réussite de certains élèves**⁴ ».

Qui plus est, tout récemment, le Conseil supérieur de l'éducation⁵ dressait un portrait accablant non seulement de la composition déséquilibrée des classes et des écoles, mais aussi de ses effets négatifs sur la réussite. Il conclut que la concurrence en éducation conduit à l'iniquité et que **les élèves les plus vulnérables se retrouvent dans les conditions les moins propices à l'apprentissage**. Est-ce vraiment ce que nous voulons comme société ?

LA CLASSE ORDINAIRE, DE MOINS EN MOINS ORDINAIRE

En concomitance avec la multiplication des projets particuliers, d'autres pratiques ont eu un effet direct sur la composition de la classe dite ordinaire. Ainsi, on a **alourdi directement la composition de la classe ordinaire** par une politique d'intégration croissante d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sans les services suffisants, accompagnée de la fermeture de plusieurs classes spéciales. En plus d'être concentrés dans les mêmes classes, les élèves à risque ou en difficulté sont privés de la présence de leurs collègues plus forts à leurs côtés. La recherche montre pourtant que cette mixité favorise la réussite des plus faibles, sans nuire aux plus doués.

À cela s'ajoutent des pratiques administratives entraînant la diminution du redoublement dans certains milieux, sans les services de soutien à l'élève alors nécessaires, et un **nombre insuffisant de classes d'accueil et de francisation**. On ne peut non plus passer sous silence le contexte de **coups budgétaires majeures depuis une décennie**, lourdes de conséquences, qui ont affecté, entre autres, les services directs aux élèves et le nombre d'élèves par groupe.

4. MARCOTTE-FOURNIER, Alain-Guillaume (2015). *Différenciation curriculaire, ségrégation scolaire et réussite des élèves : analyse multiniveau en contexte scolaire québécois*, Mémoire, [En ligne], Université de Sherbrooke, p. 103 [savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6923/Marcotte_Fournier_Alain_Guillaume_MA_2015.pdf?sequence=4&isAllowed=y].

5. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2016). *Remettre le cap sur l'équité, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*, [En ligne], 105 p. [cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0494.pdf].

1. Dont BEN AYED, Choukri, Sylvain BROCCOLICHI et Danièle TRANCART (2010). *École : les pièges de la concurrence. Comprendre le déclin de l'école française*, Paris, Éditions La Découverte, 312 p.

2. FRENETTE, Marc, et Ping Ching Winnie CHAN (2015). *D'où proviennent les différences entre les résultats scolaires des élèves des écoles secondaires publiques et ceux des élèves des écoles secondaires privées ?*, Études analytiques – Documents de recherche n° 367, [En ligne], Statistique Canada, p. 5 [statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2015367-fra.pdf].

3. La note de recherche *Les projets particuliers à l'école publique en contexte de concurrence scolaire : un état des lieux est disponible dans sa version intégrale sur le site Web de la FSE-CSQ à l'adresse lafse.org/publications/autres-publications/*.

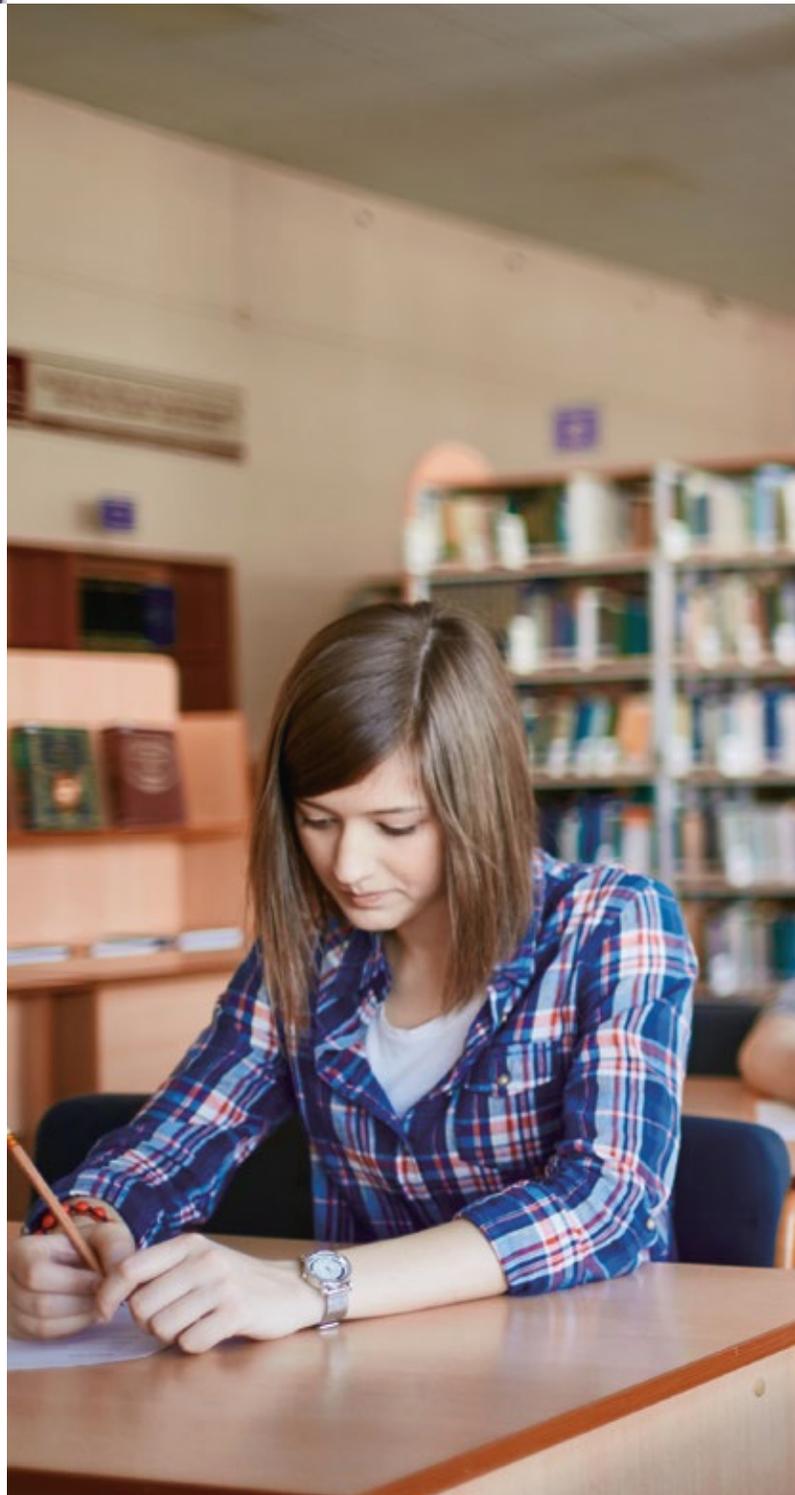


PRENDRE CONSCIENCE DE LA RÉALITÉ POUR CHANGER LES PRATIQUES

En une génération, la multiplication de certaines pratiques scolaires a déséquilibré encore plus la classe ordinaire. Pour assurer un meilleur équilibre dans la composition des classes, le partage des ressources et les conditions d'apprentissage, il faudrait notamment :

- **Abolir progressivement le financement public de l'école privée**, en instaurant pour cela un processus d'intégration des élèves et du personnel au réseau public;
- Encadrer la mise en œuvre des projets particuliers dans le réseau public pour garantir **une plus grande mixité sociale et scolaire**. Il ne s'agit pas d'interdire les couleurs locales, mais bien de les baliser pour en permettre l'accès à tous les élèves, par exemple :
 - En ne sélectionnant pas les élèves en fonction des résultats;
 - En rendant chaque projet accessible à tous les élèves (avec les services d'aide nécessaires à leur réussite);
 - En éliminant les frais exigés des familles, compte tenu de leurs conséquences sur l'accessibilité;
 - En rééquilibrant la composition des classes dans les établissements, notamment au regard des élèves vulnérables.
- Prescrire **un temps minimum d'enseignement pour les matières scolaires obligatoires**, ce qui mettrait la priorité des contenus à l'avant-plan des décisions prises concernant l'organisation scolaire.
- Concevoir et réaliser les projets de manière à **réduire leur impact sur le personnel enseignant**.

Le Québec moderne s'est donné des objectifs ambitieux en matière d'éducation. Malheureusement, les ressources n'ont pas toujours suivi, et les projets particuliers dans un contexte de concurrence ont changé la donne. **Il faut maintenant prendre le temps de revoir la mission que nous choisissons de confier à l'école, afin que chacun y trouve sa place** dans le meilleur contexte pour favoriser la réussite.



fse.lacsq.org | 

D12706-5